

Région de Bruxelles-Capitale

COMMUNE DE SCHAEERBEEK

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Place Colignon - Bureau 2.04

1030 Schaerbeek

Tél.: 02 244 72 58 (de 9h à 12h)

E-mail : ru@schaerbeekirisnet.be

!!! Le délai des trente jours prescrit à l'article 275 du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire ne prendra cours que lorsque la demande sera complète, notamment en ce qui concerne la preuve du paiement préalable de la redevance

FORMULAIRE DE DEMANDE

Conformément à l'Arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 juillet 1992 relatif aux renseignements urbanistiques, modifié par les Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale des 23 juillet 1992, 12 janvier 1995 et 11 avril 2003, je vous prie de bien vouloir me délivrer les renseignements suivants :

- dans le cadre d'une location de plus de 9 ans
 dans le cadre d'une mutation (vente), emphytéose, superficie, autre... et les publicités y relatives

INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION PLANOLOGIQUE DU BIEN

Bien situé : *rue Thieghy, 618* (rue + n°; un bien par demande)

appartenant à *ELENOLU - AYDENIR*

cadastré *C*..... Division – Section *D*..... – numéro *114.1X.17*

Je joins à la présente :

- un extrait du plan cadastral indiquant les immeubles environnents dans un rayon de 50 mètres à partir de chaque limite du bien ;

INFORMATIONS RELATIVES A L'AFFECTATION ET AU NOMBRE DE LOGEMENTS DU BIEN

Le bâtiment est actuellement affecté à l'usage de :

- logement dans l'entièreté du bâtiment
 dans une partie du bâtiment, à savoir : *aux étages*

Le nombre total de logements dans le bâtiment est de : logements, répartis comme suit :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> bureau | <input type="checkbox"/> dans l'entièreté du bâtiment |
| | <input type="checkbox"/> dans une partie du bâtiment, à savoir : |
| <input checked="" type="checkbox"/> commerce | <input type="checkbox"/> dans l'entièreté du bâtiment |
| | <input checked="" type="checkbox"/> dans une partie du bâtiment, à savoir : <i>rue de chauvée</i> |
| <input type="checkbox"/> activité productive | <input type="checkbox"/> dans l'entièreté du bâtiment |
| | <input type="checkbox"/> dans une partie du bâtiment, à savoir : |
| <input type="checkbox"/> autre :
(préciser) | <input type="checkbox"/> dans l'entièreté du bâtiment |
| | <input type="checkbox"/> dans une partie du bâtiment, à savoir : |

Je joins à la présente :

- un croquis représentant la répartition des différentes affectations et/ou logements dans le bâtiment ;
- tout élément attestant de la présence des affectations susmentionnées avant 1975 (en l'absence de permis d'urbanisme plus récent) ;
- tout élément attestant de la présence des différents logements susmentionnés avant 1996 (en l'absence de permis d'urbanisme plus récent) ; *titre*

De plus, je joins à la présente :

- la preuve du paiement de la redevance communale de 250 € (220€ à partir du 2 mars 2015) à virer PRÉALABLEMENT à la demande au compte BE06 0961 2578 0022 de l'Administration communale de Schaerbeek, avec, comme référence, « RU/adresse de la demande ». Si votre demande ne concerne que la situation planologique du bien (possible uniquement pour les locations), le montant est de 50€.

Si vous ne consentez pas à recevoir une réponse par courrier électronique, merci de cocher cette case. Autrement, la réponse pourra vous être envoyée à l'adresse e-mail fournie sur ce formulaire.

Références du demandeur : *AC*

E-mail du demandeur: *CAUCHIE@NOTAIREPOINTE.BE*

Nom et adresse du demandeur :

..... *Paul D'Almeida*

..... *au des Panadines*

..... *1160 AUDENRAERT*

Tel. : *02/735.05.74*

Date : *26/05/2015*

Signature du demandeur :



BE81 3101 1134 9824

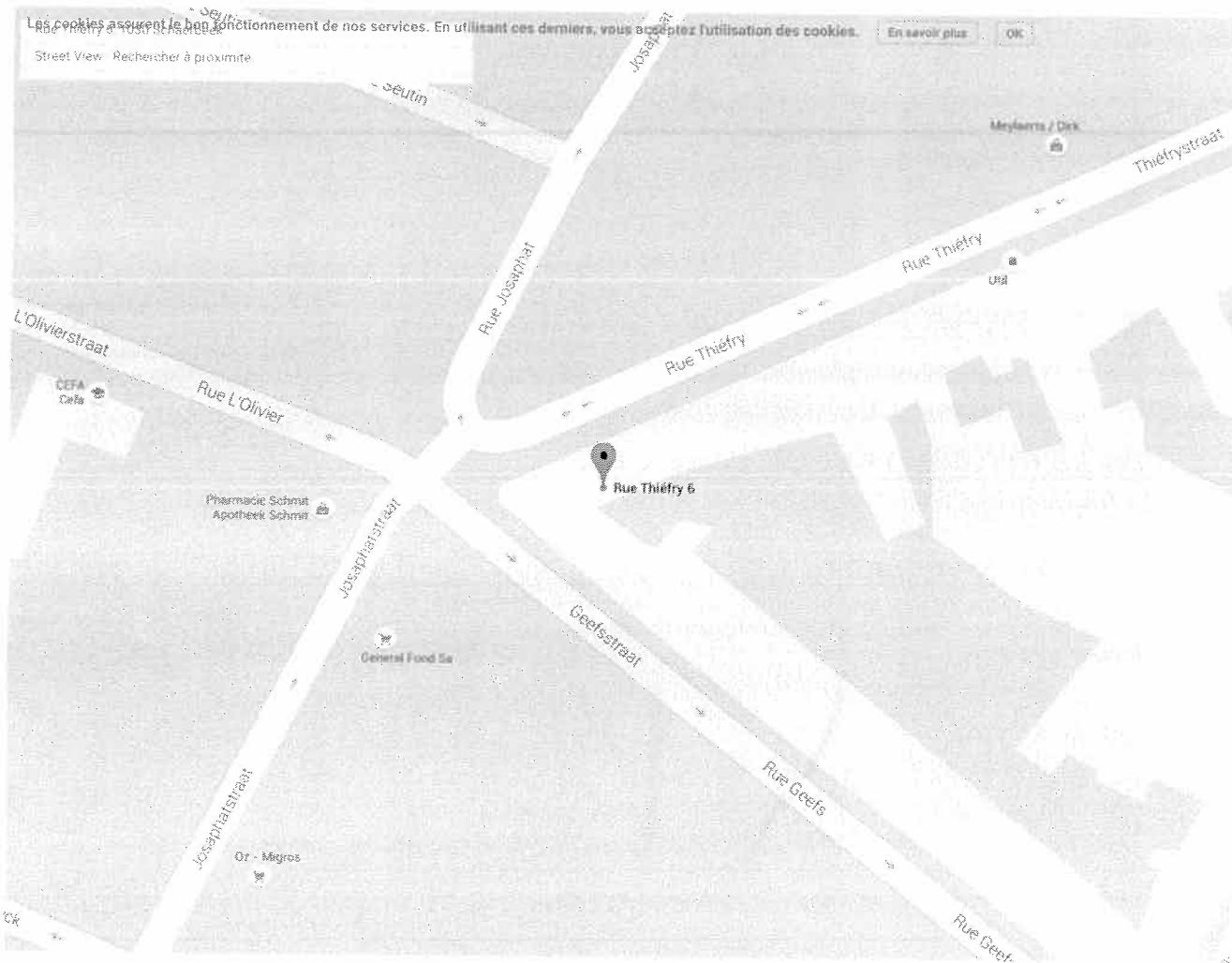
- 220,00

Virément
En faveur de: SCHAAERBEEK COMMUNE

IBAN: BE06096125780622
Communication :
RU rue Thieffry 6/8
Info personnelle: 31949--0



Opération 534 du 22/05/2015



Recherche Cadastre

Division cadastrale : 21906

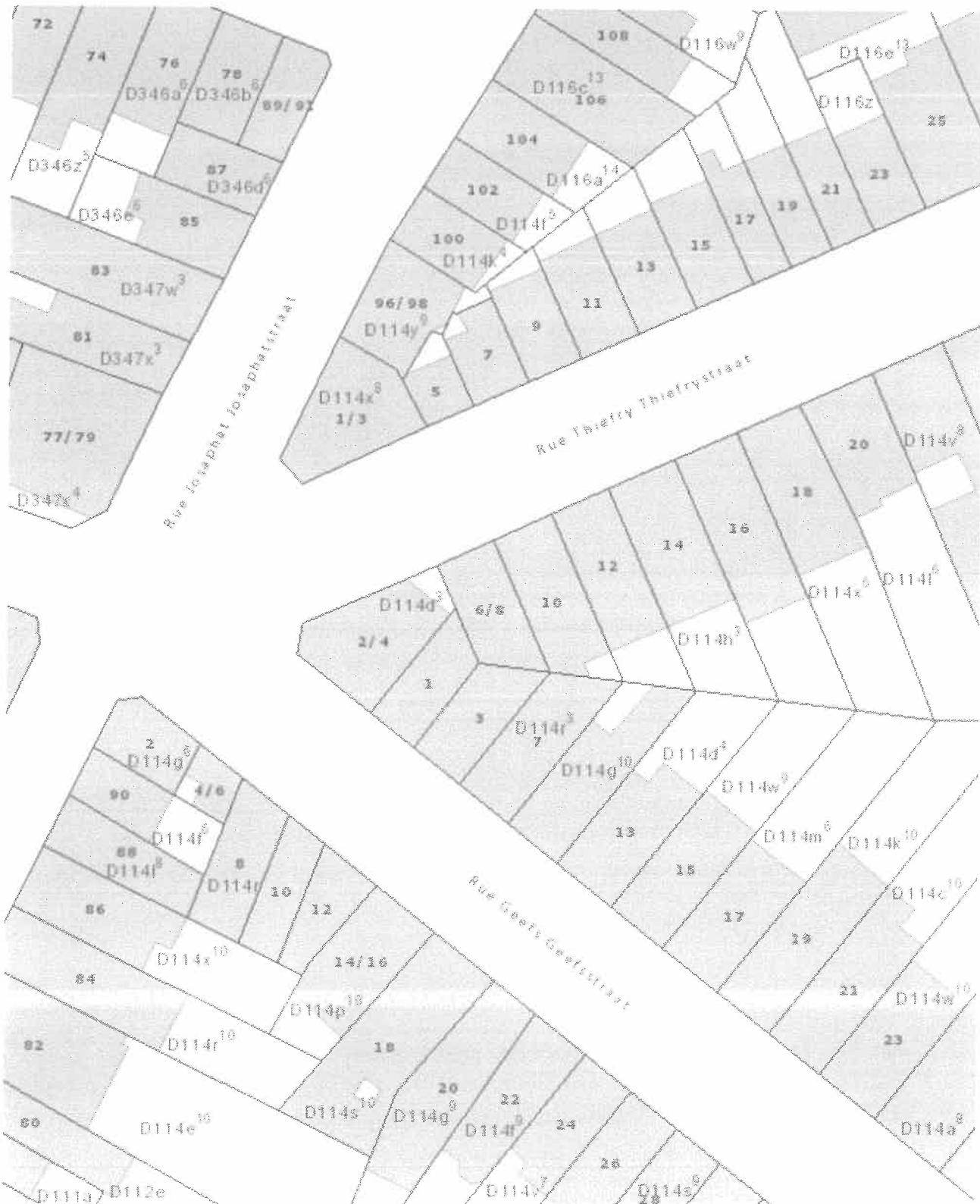
Section : D

Numéro de la parcelle : 0114X 7

Référence du dossier : compr/AC

Echelle : 1/500

Situation le : 01/01/2013



V E N T E

DOSSIER : BD

Répertoire :

L'AN MIL NEUF CENT NONANTE-SEPT

Le

Par devant Nous, Maître Charles DONNAY de VOS te STEENE, notaire de résidence à Saint-Josse-ten-Noode et le notaire Claude Arthur MONDELAERS, notaire de résidence à Anderlecht.

ONT COMPARU :

De première part :

Monsieur Remi Johny DE BODT, boucher, né à Voorde, le dix juillet mil neuf cent quarante-deux, et son épouse, Madame Elianne Germaine D'HERDE, aidante, née à Sint-Maria-Lierde, le vingt-cinq décembre mil neuf cent quarante, demeurant ensemble à 9111 Belsele, Hoge Bokstraat, 101.
Mariés sans conventions matrimoniales, ainsi déclaré.

Ci-après dénommés : "LES VENDEURS"

Et de seconde part :

Monsieur Ilhan ERENOGLU, sans profession, né à Emirdag (Turquie) le treize janvier mil neuf cent soixante-six, et son épouse, Madame Belma AYDEMIR, sans profession, né à Eskisehir (Turquie) le premier novembre mil neuf cent septante-trois, tous deux de nationalité turque, demeurant ensemble à Schaerbeek, rue des Coteaux, 59.
Mariés sans conventions matrimoniales, ainsi déclaré.

Ci-après dénommés : "LES ACQUEREURS"

Lesquels comparants ont requis les notaires soussignés de dresser acte authentique des conventions suivantes négociées et conclues entre eux.

V E N T E

Les vendeurs déclarent vendre, sous les garanties ordinaires de droit, pour franc, quitte et libre de toute dette privilégiée ou hypothécaire généralement quelconque, aux comparants de seconde part, qui acceptent, le bien immeuble suivant :

COMMUNE DE SCHAEERBEEK (sixième division)

Une maison d'habitation et de commerce , rue Thiéfry, numéro 6/8, où elle y développe une façade d'environ six mètres, pour une superficie de septante centiares, cadastrée ou

l'ayant été section D, numéro 114 X 7 pour une superficie de septante centiares.

Revenu cadastral : quarante-quatre mille cinq cents francs

ORIGINE DE PROPRIETE

Les vendeurs sont propriétaires du bien prédicté pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Frans Vanherpe, à Molenbeek-saint-Jean, en date du premier décembre mil neuf cent septante-six, transcrit au troisième bureau des hypothèques de Bruxelles, le vingt-neuf décembre suivant, volume 8068, numéro 20, de Monsieur Ludovicus Josephus CAEYBERGHS, et de son épouse, Madame Maria Louisa PRIEM, à Etterbeek lesquels en étaient propriétaires depuis plus de trente ans à compter des présentes.

Les acquéreurs devront se contenter de l'origine de propriété qui précède et ne pourront exiger d'autre titre qu'une expédition des présentes.

CONDITIONS GENERALES

La présente vente est faite et acceptée sous les clauses et conditions suivantes :

1. Le bien prédicté est vendu dans son état actuel, sans garantie pour les vices apparents ou cachés, ni pour les vices du sol ou du sous-sol, ni concernant l'état des constructions, avec toutes les servitudes passives et actives, apparentes et occultes, continues et discontinues, dont il pourrait être grevé ou avantagé, sauf aux acquéreurs à faire valoir les unes à leur profit et à se défendre des autres, mais à leurs frais, risques et périls, sans intervention des vendeurs ni recours contre eux, sans cependant que la présente clause puisse donner à qui que ce soit plus de droits qu'il n'en aurait en vertu des titres réguliers et non prescrits.

Indépendamment de ce qui pourrait être précisé aux présentes, les vendeurs déclarent qu'à leur connaissance, il n'existe pas de servitudes grevant le bien présentement vendu et que personnellement ils n'en ont conféré aucune.

2. Les contenances et mesures indiquées dans la description du bien vendu, ne sont pas garanties, la différence en plus ou en moins, s'il en existe, fût-elle de plus d'un/vingtième, fera profit ou perte pour les acquéreurs.

3. Les indications cadastrales ne sont données qu'à titre de simple renseignement.